

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Nicolet portant promulgation du Directoire de Messieurs les prêtres du Séminaire de Nicolet.

Nous approuvons et nous recommandons avec instance à la bonne volonté, à l'esprit sacerdotal et au dévouement de Messieurs les prêtres de notre Séminaire diocésain le Directoire qui vient de nous être soumis par Monseigneur leur Supérieur et qui leur est destiné. Ce Directoire contient des ordres et des conseils dont l'accomplissement fidèle et complet sera pour eux un très précieux secours et attirera sur leur grande, difficile et sainte mission les bénédictions abondantes de Dieu.

La lecture de tout ce Directoire sera faite, chaque année, en présence de tous les prêtres de la maison, et chacun de ces messieurs en aura un exemplaire entre les mains.

Donné à Nicolet, sous notre seing et sceau en la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, le 21^e jour du mois de mai de l'an 1914.

† J.-S. HERMAN, Evêque de Nicolet.